

CONTRAT DE RÉSERVATION 2010

A retourner au CAMPING LA PINEDE EN PROVENCE - Les Massanes - 84430 MONDRAGON

NOM	<input style="width:95%;" type="text"/>	Prénom	<input style="width:95%;" type="text"/>
Adresse	<input style="width:95%;" type="text"/>		
Code postal	Ville	Pays	<input style="width:95%;" type="text"/>
Téléphone	Fax	E mail	<input style="width:95%;" type="text"/>

VOITURE Immatriculation <input style="width:95%;" type="text"/>	ANIMAL Chien 1ère et 2ème catégorie INTERDIT <input style="width:95%;" type="text"/>
--	--

Comment avez-vous connu La Pinède en Provence?

LOCATIONS							
DATE D'ARRIVÉE après 15 h	<input style="width:95%;" type="text"/>			DATE DE DÉPART avant 10 h	<input style="width:95%;" type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mobil - home <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bungalow toilé <input type="checkbox"/>	Tente <input type="checkbox"/>
ANETH 4/6 PERS	THYM 4/6 PERS	LAURIER 4/6 PERS	ROMARIN 4/6 PERS	ORIGAN 4/6 PERS	SAUGE 4/7 PERS	BASILIC 4 PERS	SARIETTE 4 PERS

EMPLACEMENTS					
DATE D'ARRIVÉE après 12 h	<input style="width:95%;" type="text"/>		DATE DE DÉPART avant 12 h	<input style="width:95%;" type="text"/>	
Emplacement tente (dimensions) <input type="checkbox"/>	Emplacement caravane (dimensions) <input type="checkbox"/>	Emplacement camping car (dimensions) <input type="checkbox"/>	Électricité 8 Amps <input type="checkbox"/>		

LISTE PARTICIPANTS		
NOM	Prénom	Date de naissance

PAIEMENT							
Total du séjour		<input style="width:95%;" type="text"/>	€				
Arrhes: Total x 25 %		<input style="width:95%;" type="text"/>	€				
Frais de réservation :15 €		<input style="width:95%;" type="text"/>	€				
Assurance annulation (facultatif) Location: 18 € par semaine	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<input style="width:95%;" type="text"/>	€				
TOTAL à verser		<input style="width:95%;" type="text"/>	€				
<input type="checkbox"/> CHEQUE (A l'ordre de) "Camping La Pinède en Provence"	<input type="checkbox"/> CHEQUE VACANCES	<input type="checkbox"/> MANDAT POSTAL					
<input type="checkbox"/> VISA, Euro/master N°	<input style="width:95%; height:20px;" type="text"/>						
Expiré le	<input style="width:40px;" type="text"/> / <input style="width:40px;" type="text"/>	<table border="1" style="width:100%; height:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%; text-align:center;">Date</td> <td style="width:50%; text-align:center;">Signature</td> </tr> <tr> <td style="height:80px;"></td> <td style="height:80px;"></td> </tr> </table>		Date	Signature		
Date	Signature						
3 derniers chiffres au dos de la carte	<input style="width:40px;" type="text"/> <input style="width:40px;" type="text"/> <input style="width:40px;" type="text"/>						
J'ai plus de 18 ans et je déclare avoir pris connaissance des remarques importantes ci-dessus et des conditions générales de vente et les accepter							

CONDITIONS DE VENTE ET DE RESERVATION

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par HpaPositive La Pinède en Provence, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

- Les réservations ne lient HpaPositive La Pinède en Provence, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. HpaPositive La Pinède en Provence propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Maximum 6 personnes par emplacement.

- L'emplacement fixé par le camping tiendra compte autant que possible des désirs du client (ombre, soleil, places côte à côte, numéro de place identique à celui de l'année précédente...) mais ces désirs ne pourront, en aucun cas, être garantis ou exigés.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatifs.

- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur (adultes, enfants et bébés compris) à la capacité de l'hébergement loué.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Location

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

Emplacement

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé à l'arrivée. Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée (ou durant le séjour), de celui initialement prévu, la correction en sera aussitôt effectuée.

VOTRE SEJOUR

1. Arrivée

Aucune arrivée ne pourra être prise en charge après 23H. En juillet, août les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 15h00, et à la remise des clés de votre location, une caution de 150 euro vous sera demandée. Les emplacements camping sont disponibles à partir de 13H le jour de votre arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur d'être assuré, le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. L'assurance responsabilité civile est obligatoire.

3. Départ

- Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage de 50 Euro TTC vous sera demandé. •Pour tout départ retardé,

il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

- Emplacement camping : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être libéré avant 12 heures, l'emplacement doit être laissé propre et libre de tout matériel.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie et doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans les locations. Le carnet de vaccination doit être à jour.

LITIGE

En cas de litige, seul les tribunaux d'Avignon sont compétents. Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au camping La Pinède en Provence dans les 30 jours suivants la fin du séjour. Le camping se réserve le droit d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.

REMARQUES IMPORTANTES

L'accès à la piscine est strictement interdit aux bermudas et shorts. Le port du bracelet de sécurité est obligatoire. Les barbecues à charbon de bois sont interdits. 1 seul véhicule est compris dans le tarif - 2e véhicule payant (parking extérieur)

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité.

- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, la réservation est maintenue 24H, passé ce délai, la réservation est rendue nulle et les sommes versées restent acquises au camping

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3. Annulation du fait de La Pinède en Provence

En cas d'annulation du fait de HpaPositive La Pinède en Provence, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation (hors garantie annulation) doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès de HpaPositive La Pinède en Provence. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé sera conservé par le camping.

- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par La Pinède en Provence comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de La Pinède en Provence, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication

et l'offre de services réservés aux clients de La Pinède en Provence en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

La Pinède en Provence Les Massanes 84430 MONDRAGON

ASSURANCE ANNULATION

Un départ anticipé, une arrivée tardive ou une annulation ne donneront lieu à aucun remboursement par le camping lui-même cependant si vous avez souscrit l'assurance annulation se référer au paragraphe suivant. L'assurance annulation: CABINET SART • 61rue du Port • 33260 LA TESTE DE BUCH • Tél. 05 56 54 32 17 • Fax 05 56 54 60 70 •

• **AVANT VOTRE DÉPART**, si l'un des événements suivants survient:

- maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant :
 - vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré),
 - l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belles-filles ;
- décès d'un frère, d'une soeur, d'un beau-frère, d'une belle-soeur;
- dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence;
- licenciement économique;
- accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour.
- l'obtention après la date de réservation de la location d'un contrat à durée indéterminée

VOUS SEREZ REMBOURSÉ DE

- 20 % du montant de la location en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30^e jour avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation;
- 100 % du montant de la location, en cas d'événement survenant moins de 30 jours avant cette date.

• **PENDANT VOTRE SÉJOUR**, si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraint à interrompre votre séjour,

VOUS SEREZ REMBOURSÉ DE la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée et déjà facturée par le camping.

EXCLUSIONS

- les sinistres occasionnés par la guerre étrangère, guerre civile, grève, effets nucléaires ou radioactifs,
- les sinistres provoqués intentionnellement par l'assuré,
- le suicide ou la tentative de suicide de l'assuré,
- l'accident, la maladie ou le décès
 - survenant antérieurement à la date d'effet de la garantie,
 - consécutif à un mauvais état de santé chronique,
 - atteignant une personne âgée de plus de 80 ans sauf si son décès intervient à moins de 5 jours avant la date du début du séjour.
- la dépression nerveuse entraînant une hospitalisation inférieure à 3 jours.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

• Dans les 24 heures, impérativement, avertir la direction du camping dès que vous avez connaissance d'un événement empêchant votre départ.

• Aviser l'assureur dans les 48 heures et fournir tous les renseignements nécessaires et documents notamment :

- un certificat médical précisant la nature, l'origine ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie,
- une copie du décompte de votre régime maladie,
- un bulletin de décès,
- ... tout justificatif de l'événement.